

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 46 (1989)
Heft: 12

Rubrik: Informations sportives

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les aveugles et le ski

Les aveugles et les malvoyants (appelés aussi « amblyopes ») sont souvent des sportifs passionnés, MACOLIN l'a montré dans son précédent numéro et il le fera encore ultérieurement en parlant des pratiquants de l'aviron. Aujourd'hui, c'est aux skieurs qu'il ouvre ses colonnes, et plus particulièrement à la présentation de l'ASSA (Association suisse des skieurs aveugles et amblyopes), qui fait preuve de beaucoup d'enthousiasme et d'un dynamisme réjouissant. (Y.J.)

C'est en 1969 qu'a été créé le GRSA, ou Groupement romand des skieurs aveugles et amblyopes. Son but était et est resté d'encourager l'enseignement du ski aux personnes handicapées de la vue, de faciliter sa pratique et d'organiser des manifestations se rattachant à ce sport.

Dès cette époque, déjà, on mit au point les bases d'une technique de guidage à partir du principe de l'orientation des aiguilles d'une montre. Par exemple: « onze heures » signifie un très léger virage à gauche, « deux heures » un virage plus accentué à droite. Ce procédé évite que les guides lancent en permanence ordres et conseils sur la direction à prendre ou quant à l'ampleur du virage à effectuer.

On distingue deux types de handicapés de la vue: les aveugles et les malvoyants, les premiers skiant la plupart du temps « devant » le guide.

C'est dans le cadre d'un week-end de formation de début de saison que les candidats à la fonction de guide apprennent les données théoriques fondamentales et, surtout, qu'ils s'initient à leur mise en pratique grâce à la collaboration de personnes handicapées.

Le «GRSA-Compétition» est une section du GRSA. Comme son nom le laisse entendre, il s'est donné pour but d'initier les handicapés de la vue au ski de compétition et de leur permettre, ainsi, de participer à des courses régionales et à des championnats suisses ou étrangers.

Le «GRSA-Compétition» est étroitement lié au «Swiss Ski Team» (SST),

organisation suisse des skieurs handicapés, elle-même affiliée à la Fédération suisse du sport handicap (FSSH).



Naissance de l'ASSA

L'ASSA (Association suisse des skieurs aveugles et amblyopes) a été créée tout récemment (1989), plusieurs tandems suisses alémaniques et tessinois s'étant joints au «GRSA-Compétition». Indépendante, cette association est destinée à centraliser et à faire le lien entre les différentes autres institutions analogues et le SST, ceci dans la perspective de développer la pratique du ski de compétition. Une douzaine de rencontres sont organisées, en fin de semaine, à cet effet par l'ASSA, les premières avec la collaboration du «Swiss Ski Team».

Informations

Le Service des relations publiques de l'ASSA est très disponible et donc toujours prêt à répondre aux questions qui pourraient lui être posées. En voici les adresses:

*Catherine Muller
Saint-Germain 32
1030 Bussigny
Tél. 021 7015095*

*Régine Salaz
Présidente de l'ASSA
Chemin des Côtes 8
1020 Renens
Tél. 021 258262*

Marques distinctives

Voici comment on peut reconnaître les tandems sur les pistes de ski: les membres du groupe de compétition portent une combinaison jaune pour le bas de l'habit et bleue pour le haut; les tandems qui ne font pas partie de l'ASSA sont facilement repérables, puisqu'ils ne sont pas vêtus de la veste jaune à ligne noire caractéristique des membres, ni les guides de la veste rouge à ligne noire. ■



ASSA: guides et handicapés de la vue lors d'un entraînement à Saas-Fee (début octobre 1989).

Qu'est-ce que l'Association internationale pour l'information sportive?

(International Association for Sports Information = IASI)

Karl Ringli, responsable de la médiathèque de l'EFSM
Traduction: Evelyne Wieser-Carrel

Membre de la Commission exécutive de l'IASI depuis 1959, Karl Ringli a assumé sa présidence de 1980 à 1984. Dans le cadre de l'article qui suit, il présente la structure et les fonctions de cette Institution sur les plans interne et externe; il dépeint également les tâches des différents organes et des commissions chargées de la classification, des moyens d'information, de la terminologie spécialisée, du thésaurus et de la formation, avant de conclure par un bref exposé des méthodes de travail et de la protection des données scientifiques de l'organisme. (Y.J.)

Structure et fonction

A l'heure actuelle, les organisations et les institutions spécialisées dans la documentation et l'information sont devenues des outils indispensables pour tous ceux qui veulent et doivent se tenir à jour dans un domaine particulier.

Il en va ainsi dans le sport, qui, on le sait bien, touche à de multiples disciplines scientifiques comme la psychologie, les sciences sociales et naturelles, la médecine, la technique et bien d'autres encore. Dans ce secteur, les services de documentation visent en premier lieu à contrôler le flux des informations, de manière à rationaliser le travail du scientifique comme du praticien, de l'enseignant comme de l'élève.

Sur le plan scientifique, travailler d'une manière rationnelle et appropriée, c'est savoir où trouver les connaissances nécessaires et les découvertes les plus récentes.

L'Association internationale pour l'information sportive (International Association for Sports Information, ou IASI), s'efforce depuis plus de vingt ans de jouer ce rôle dans le sport, en communiquant les connaissances nécessaires et en tentant, par des mesures concrètes, de fournir aux théoriciens et aux chercheurs des documents spécialisés par le biais de moyens d'information appropriés.

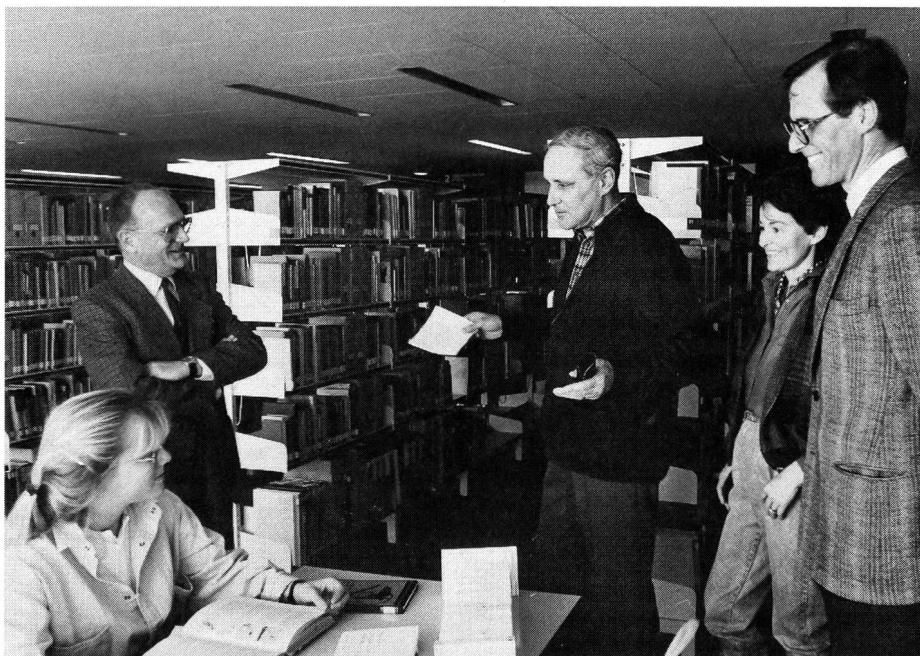
L'IASI, qui a son siège à Bruxelles, a également ouvert un secrétariat général dans la capitale belge.

Objectifs

L'IASI s'est donné pour objectif de promouvoir à travers le monde entier la documentation et l'information en rapport avec le sport, de même que le libre échange d'expériences et de publications spécialisées. Elle organise des cours

organisme important, spécialisé dans l'information, qui ne soit en contact avec l'IASI, soit pour collaborer au sein de l'organisation, soit pour faire appel à ses services. L'IASI joue un rôle important au niveau de la planification, de la coordination et de la diffusion de découvertes scientifiques liées à la documentation et à l'information; elle assure en outre l'information de ses membres dans ces domaines particuliers.

Différentes associations scientifiques internationales pour le sport et l'éducation physique, comme l'«International Council of Sport Science and Physical Education» ou ICSSPE (Conseil international des sciences sportives et de l'éducation physique), l'«International Council of Health, Physical Education and Recreation» ou ICHPER (Conseil international de la santé, de l'éducation



M. Flavio Cotti (au centre) chef du Département de l'intérieur, dont dépend le sport, en discussion, à la bibliothèque de l'EFSM, avec Karl Ringli (à gauche) et Heinz Keller, un directeur lui aussi tout sourire...

à l'échelon international, de même que des séminaires scientifiques et des congrès sur des aspects aussi bien théoriques que pratiques de la documentation et de l'information. L'IASI soutient des projets de recherche et assure la distribution de travaux qui traitent des méthodes nouvelles utilisées dans le domaine de la documentation et de l'information.

Importance

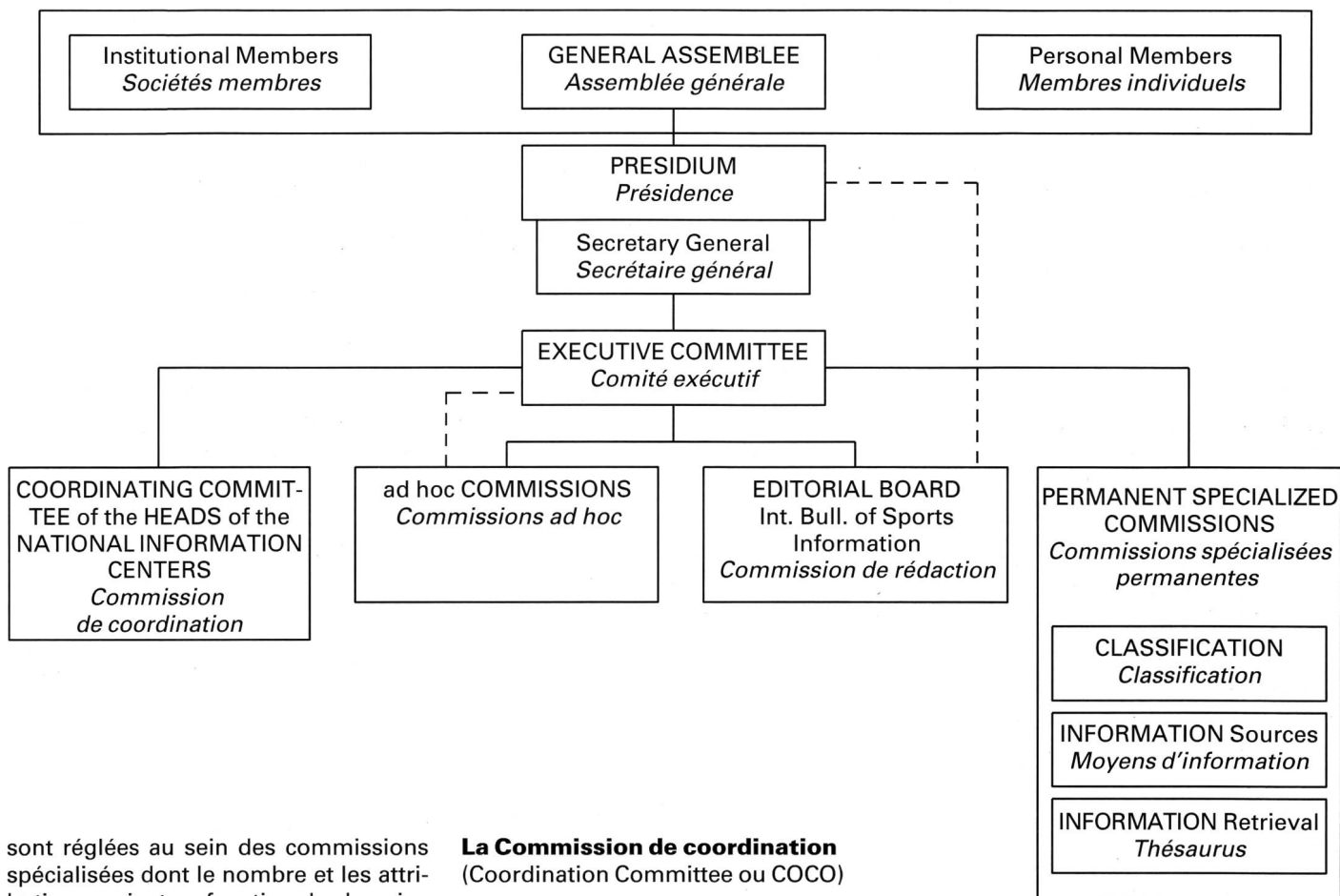
L'IASI réunit des scientifiques, des documentalistes, des bibliothécaires, des spécialistes de l'information et des responsables de centres de documentation du monde entier. A l'heure actuelle, il n'y a pour ainsi dire plus un seul

physique et des loisirs), et d'autres encore réclament et reconnaissent les décisions et les recommandations de l'IASI. L'organisation reçoit de nombreuses demandes d'assistance pour mettre sur pied des centres de documentation, pour résoudre des problèmes de classification ou de formation, ou encore pour obtenir des documents difficiles à se procurer par le biais du Service de prêt international officiel.

Structure

En principe, la structure de l'IASI est celle que prévoit le droit des associations: un législatif et un exécutif. A cela s'ajoute un organe administratif: le secrétariat. Les questions scientifiques

Organigramme de l'IASI



sont réglées au sein des commissions spécialisées dont le nombre et les attributions varient en fonction des besoins du moment. A l'heure actuelle, l'IASI regroupe les commissions spécialisées suivantes (voir organigramme):

La Commission de classification:

- S'occupe de l'évolution de la classification décimale universelle (CDU) 796/799;
- Travaille en étroite collaboration avec la Fédération internationale de documentation (FID);
- Elabore des projets d'extension et de modification.

La Commission des moyens d'information:

- Contribue à jeter les bases théoriques de l'information;
- Organise l'échange d'expériences;
- Donne des indications méthodologiques en vue de l'élaboration de moyens d'information;
- Réunit les bases et les instruments nécessaires à l'information.

La Commission du thésaurus: (Information Retrieval Language)

- Evalue les documents relatifs au thésaurus;
- Contrôle les moyens théoriques;
- Produit des facettes informatisées;
- Veille à faire traduire les textes dans les langues internationales;
- Contrôle la terminologie.

La Commission de coordination (Coordination Committee ou COCO)

La Commission de coordination des responsables des Centres nationaux de documentation s'occupe avant tout des tâches suivantes:

- Assurer l'harmonisation des démarches administratives;
- Assurer l'échange illimité de documents de tout genre;
- Gérer la banque de données internationale du sport.

Ces commissions permanentes peuvent être élargies par des groupes de travail chargés de résoudre des tâches plus spécifiques. A une certaine époque, l'ICSSPE avait demandé la création d'un tel groupe pour préparer la réalisation d'une banque internationale



Congrès mondial de l'IASI à Dresde (RDA): K. Ringli (à g.) à côté de Mme Heidi Bierstedt.

de données sur le sport. Cette dernière se trouve aujourd'hui au Canada.

Les commissions spécialisées s'acquittent de leur mission dans le cadre de leurs attributions, conformément au mandat qui leur est confié; elles travaillent en étroite collaboration avec les présidents des autres commissions.

Méthode de travail de l'IASI

L'IASI travaille sur la base de directives qui lui dictent le programme à suivre et qui sont toujours établies pour une période de quatre ans et adoptées par l'Assemblée générale. Elles fixent les principes, les programmes et la planification du travail.

La Commission exécutive exerce sa fonction de contrôle en examinant les documents de travail des présidents des commissions spécialisées et en déléguant des membres de la présidence aux séances des commissions. Ces derniers observent le travail des commissions, apprennent à en connaître les membres et leur fournissent assistance au besoin. La coordination de l'ensemble des tâches scientifiques au sein de l'organisation est assurée grâce à des contacts étroits entre les différents organes et les organismes internationaux. ■

Le ski hors piste: une aventure !?

Jörg Stäuble, Bureau suisse de prévention des accidents (bpa)

Pratiqué sous toutes ses formes, le ski tient de l'aventure! Cela vaut pour tous les amoureux de la «glisse», jeunes et moins jeunes, hommes et femmes, débutants et chevronnés. Les moniteurs qui dirigent des classes de ski J + S connaissent l'ambiance euphorique qui s'empare des skieurs plongeant dans la poudreuse. Le nombre de ceux qui cèdent à l'envie de sortir des «neiges battues» pour découvrir et connaître l'extase des grands espaces, à l'extérieur des pistes balisées, est toujours plus élevé. Mais pénétrer dans des zones non surveillées, c'est s'exposer aux dangers de l'avalanche. (Y.J.)



Les moniteurs chargés de diriger une classe de ski ou un camp d'excursion J+S devraient connaître les règles de la prévention des accidents dus à l'avalanche, afin que les adolescents confiés à leurs soins puissent goûter sans risques trop élevés au plaisir et aux joies du «hors piste». Citons en particulier:

- Connaître les degrés de risque annoncés par le bulletin des avalanches (tél. 187);
- Se renseigner auprès des personnes connaissant bien les lieux, auprès des guides, des gardiens de cabanes, des employés du Service des pistes et de sauvetage;
- Etablir des itinéraires en connaissance de cause, à savoir en évitant les zones dangereuses;

- Se comporter de façon responsable dans le terrain.

Les moniteurs doivent également maîtriser le fonctionnement des différents systèmes électroniques de détection des victimes d'une avalanche et en connaître les avantages et les inconvénients.

Les systèmes électroniques de détection...

Grâce au développement que les systèmes électroniques de détection ont connu au cours de ces dernières années, les victimes sont plus rapidement retrouvées, pour autant que les conditions météorologiques soient bonnes. Cela vaut, en particulier, pour les *émetteurs/récepteurs électromagnétiques* («Barryvox par exemple) qui, si l'on dispose de sauveteurs formés et expérimentés, peuvent intervenir *sur-le-champs* (secours immédiats).

Les *transponder* («Recco» par exemple) sont des moyens de détection valables, mais les émetteurs doivent être transportés sur le lieu de l'accident, d'où des pertes de temps fréquentes et considérables. Ce système fait donc partie des secours dits «différés» ou «extérieurs», tout comme les chiens d'avalanche qui, malgré les performances de l'électronique, restent toujours le «système de sauvetage» le plus efficace. Le flair du chien «fonctionne» indépendamment des stimuli chimiques, mécaniques ou électroniques.

... ne peuvent prévenir les accidents!

Celui qui prend des risques élevés parce qu'il se croit «protégé par l'électronique» commet une faute qui peut être lourde de conséquences pour lui et les autres. Quels qu'ils soient, les systèmes de détection ne peuvent empêcher les accidents de se produire.

Telle est la leçon fondamentale à tirer de la brochure d'informations intitulée «Système de sauvetage des victimes d'avalanches», publiée par le bpa en collaboration avec d'autres organisations spécialisées (voir l'encadré).

Ce document présente les systèmes de secours immédiats et différés, leur fonctionnement, leurs avantages et leurs inconvénients. Des conseils destinés aux utilisateurs (qui peut procéder aux recherches, qui est susceptible d'être recherché?) le complètent et font que sa lecture est vivement conseillée à tous les enseignants conscients de leurs responsabilités. ■



Ski hors piste: la plus grande prudence est de mise, car il faut peu de chose pour déclencher l'avalanche.

«Systèmes de sauvetage des victimes d'avalanche»

«Systèmes de sauvetage des victimes d'avalanche», c'est le titre de la brochure d'informations que le Bureau suisse de prévention des accidents (bpa) a publiée en collaboration avec l'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches (ENA), au Weissfluhjoch-Davos, avec le Club alpin suisse (CAS), la Garde aérienne suisse de sauvetage (REGA) et le Centre d'instruction pour le combat en montagne (CICM), à Andermatt.

Elle compte 8 pages A4 et peut être obtenue en français, en italien, en allemand ou en anglais. Elle est remise gratuitement jusqu'à 20 exemplaires, 50 centimes étant requis pour chaque exemplaire en plus.

Les commandes sont à adresser au: bpa, case postale 8236, 3001 Berne.

Une passion: le ski d'excursion!

Fédération suisse de ski
Adaptation: Yves Jeannotat

Le «ski d'excursion» peut constituer une alternative pour les adeptes du ski alpin, mais il devient parfois, pour eux aussi, une véritable passion, même s'il est fréquemment lié à des conditions difficiles: brouillard, enneigement changeant, parcours ardu, danger d'avalanches! Et ce ne sont là que quelques-uns des risques que l'on encourt lorsque l'on affronte la montagne.

Afin de permettre de mieux reconnaître – et surtout «à temps» – les dangers objectifs et subjectifs et pour donner la possibilité de prendre, ainsi, les mesures qui s'imposent, la Fédération suisse de ski (FSS) diffuse, depuis de nombreuses années déjà, à ses membres (pourquoi ne pas en faire profiter les autres?) conseils et recommandations à ce sujet.

Que le ski d'excursion soit une passion, c'est bien! Qu'on sache le pratiquer en connaissance de cause, c'est mieux!

Dix recommandations aux pratiquants du ski d'excursion

Jamais seul!

Faire du ski d'excursion «seul», c'est prendre des risques inconsidérés. La formule idéale est de former un groupe de quatre. En cas d'accident de l'un des membres, elle permet à un deuxième de rester près de la victime et aux deux autres d'aller chercher du secours.

La condition physique

Il est indispensable de se mettre et de rester en condition physique parfaite si l'on tient à jouir pleinement du ski d'excursion, très exigeant de par l'effort soutenu qu'il requiert. Dans le groupe, il doit toujours être adapté aux capacités du plus faible, aussi bien en ce qui concerne la cadence de progression que les difficultés du terrain.

L'équipement

Il ne faut pas regarder à quelques sous de plus ou de moins pour se procurer un équipement de qualité. Grâce à lui – et surtout si l'on fait le nécessaire pour le maintenir dans un état impeccable – on évitera les surprises fâcheuses et l'on œuvrera indirectement en faveur de la prévention des accidents.

Guide et discipline

Le ski d'excursion est avant tout basé sur l'expérience. Il convient donc de faire le nécessaire pour engager un moniteur spécialisé ou un guide de mon-

tagne compétent et de s'en tenir à leurs consignes, seul moyen de progresser en confiance et de l'aider à assumer lui-même ses responsabilités.

Conditions météorologiques et danger d'avalanches

Avant de se lancer dans une excursion à skis, il faut s'informer quant aux conditions météorologiques et quant au danger d'avalanches. La sortie la plus banale peut devenir un cauchemar si le temps change brusquement et sans qu'on s'y attende.

Les détecteurs

Il est indispensable de porter sur soi un détecteur de victimes d'avalanche, en sachant bien qu'il n'est pas un appareil de prévention et qu'il ne dispense donc pas d'observer strictement toutes les règles de sécurité.

L'ensoleillement

Les effets du soleil sont particulièrement marqués sur la neige, même s'il y a du brouillard. Il faut donc prendre soin de protéger ses yeux et son visage.

Les moyens d'orientation

Une carte topographique très précise est indispensable à la préparation d'une excursion à skis, de même qu'au cours de celle-ci. Un compas et un altimètre feront également partie de l'équipement.

L'environnement

Faut-il rappeler qu'on ne laisse pas traîner les ordures, mais qu'on les dépose aux endroits prévus à cet effet?

La formation

En quoi que ce soit, il reste toujours quelque chose de nouveau à apprendre. Dans le domaine qui nous préoccupe aussi, la formation n'est jamais terminée. ■

Cours pour débutants

La FSS organise des cours de ski d'excursion pour débutants, et ceci aux dates suivantes:

- du 1er au 7 janvier 1989
- du 22 au 27 mars 1989

Pour en savoir plus ou pour s'inscrire, on s'adressera à:

Hans Zurbuchen
Chef «ski d'excursion» FSS
Zaunackerstrasse 8
3113 Rubigen

